Bénévoles recherchés

# Exécutif du Conseil général (7 postes à pourvoir)

*Qui sont les leaders guidés par la foi et ayant un esprit stratégique et tourné vers l’avenir dont l'Église a besoin pour siéger à l'exécutif du Conseil général? Sept nouvelles personnes seront nommées au sein de cette instance composée de 18 membres. Nous recherchons des candidatures de personnes qui sont capables de diriger des discussions sur la stratégie, le rendement et le risque et de contribuer à de telles discussions, et qui sont guidées par l'appel et la vision de l'Église Unie.*

## Mandat

L’exécutif du Conseil général est l’organe décisionnel de l’Église Unie entre les assemblées du Conseil général. Il entretient une relation d’alliance fondée sur des responsabilités mutuelles avec le Conseil général, les conseils régionaux et les communautés de foi. L’exécutif assume la responsabilité et détient l’autorité en ce qui concerne :

* toutes les questions laissées en suspens qui lui sont transmises par le Conseil général;
* la gestion de l’ensemble des interventions de routine et d’urgence du Conseil général entre les assemblées de ce dernier;
* la mise en place de comités, permanents ou autres;
* l’exercice de toute autorité supplémentaire du Conseil général, selon les limites définies par ce dernier;
* l'administration juridique du régime de retraite et les modifications apportées aux contrats liés aux régimes d'assurance collective.

Les activités de l’exécutif du 45e Conseil général seront orientées par [l’appel et la vision](https://egliseunie.ca/qui-sommes-nous/lappel-et-la-vision-de-leglise-unie/) de l’Église Unie et seront menées en partenariat avec le Bureau du Conseil général en ce qui a trait à la surveillance et à l’évaluation de la mise en œuvre des objectifs du plan stratégique.

## Composition

L’exécutif du Conseil général est composé de 15 membres élus par le Conseil général ainsi que de la modératrice ou du modérateur en exercice, de la modératrice ou du modérateur précédent et du secrétaire général. La composition de l’exécutif du Conseil général vise à refléter la grande diversité de l’Église Unie, avec une attention particulière aux engagements de cette dernière en matière d’équité et à la nécessité de la présence de personnes laïques et de membre du personnel ministériel provenant de toutes les régions de l’Église.

Huit des membres élus actuellement en exercice seront maintenus, ainsi que le secrétaire général, le modérateur actuel et la prochaine modératrice ou le prochain modérateur qui sera élu lors de l’assemblée du 45e Conseil général.

Le Comité des nominations et l'exécutif travailleront en partenariat avec le Conseil national des aînés et des aînées autochtones pour s'assurer que les membres votants ou correspondants de l'exécutif soutiennent les relations entre l'exécutif du Conseil général et l'Église autochtone.

## Aptitudes et expérience requises

Les membres de l’exécutif du Conseil général doivent comprendre comment diriger une grande organisation diversifiée et complexe, être tournés vers l’avenir et être visionnaires afin de concrétiser la vision de l’Église et de soutenir ses objectifs stratégiques. Les membres de l’exécutif du Conseil général doivent être capables d’avoir une vue d’ensemble, de gérer les risques et d’évaluer les effets des décisions prises sur les membres et les communautés de foi de l’Église Unie. L’exécutif doit être capable de discerner les voix manquantes à la table et de solliciter activement ces voix afin de mieux comprendre les enjeux relatifs aux décisions prises et les répercussions de celles-ci.

De façon générale, l’exécutif a besoin de personnes possédant des compétences dans des domaines tels que les finances, les régimes de retraite, les ressources humaines, la gouvernance, le travail œcuménique ou à l’étranger, les diverses formes de ministère, le travail au sein de la constituante francophone de l’Église et le leadership théologique, et ayant les connaissances nécessaires pour participer aux discussions de gouvernance, notamment en ce qui concerne les six objectifs actuels du plan stratégique du Bureau du Conseil général :

1. Encourager la quête de justice : collaborer à la guérison de l’Église et du monde.
2. Stimuler le leadership : adapter et innover pour une vie de disciple dynamique.
3. Veiller au bien commun : assurer l’équité et la durabilité dans les ressources.
4. Accroître l’intégrité : vivre les engagements climatiques.
5. Intensifier l’invitation : faire preuve d’humilité et de confiance dans le partage de la foi.
6. Cheminement autochtone : établir des relations justes.

Toute personne ayant une expérience de la gouvernance au sein de conseils d'administration d'organismes à but non lucratif ou de bienfaisance constituera un atout pour l’exécutif, de même que les personnes ayant une bonne compréhension du milieu des organismes de bienfaisance ou du contexte réglementaire auquel doivent se conformer les organismes de bienfaisance de grande envergure ayant des responsabilités juridiques et financières importantes et complexes.

Les membres de l’exécutif doivent s’engager à vivre des relations justes, à mettre en œuvre les principes énoncés dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et à promouvoir la vision d’une Église interculturelle et le cheminement vers une Église sans racisme.

Les membres de l’exécutif doivent être à l’aise avec les technologies de réunion en ligne et être en mesure de participer à de telles réunions et d’y consacrer le temps nécessaire.

**Lien avec l’Église Unie :** membre à part entière

## Habiletés relationnelles requises

Les membres de l’exécutif du Conseil général doivent être capables de travailler efficacement au sein d’une équipe diversifiée, notamment grâce aux habiletés suivantes :

* interdépendance et capacité de créer une synergie en travaillant avec d’autres personnes;
* souplesse d’esprit et de perspective;
* connaissance de soi permettant de réfléchir à ses propres intentions et actions;
* ouverture à utiliser des moyens sains d’aborder et de gérer les conflits.

## Engagements en matière d’équité

L’Église Unie s’engage à déployer des efforts pour assurer la pleine participation à ses activités des personnes handicapées, des jeunes et des jeunes adultes, des personnes qui s’identifient comme bispirituelles ou LGBTQ+, des Autochtones, des personnes racisées, des francophones, des personnes actives dans les Ministères en français, des personnes dont la langue principale n’est pas l’anglais ni le français et des personnes issues de communautés marginalisées non mentionnées ici. Cette volonté s’inscrit dans les engagements de l’Église Unie envers l’équité, l’autodétermination et l’élimination des obstacles en vue d’une pleine participation de toutes les personnes à ses activités. Les personnes appartenant à ces groupes et ayant vécu de telles expériences sont encouragées à manifester leur intérêt.

## Objectifs et durée des fonctions

L’exécutif du Conseil général tient quatre réunions ordinaires par an, dont au moins une a lieu en personne, selon la coutume. Des réunions extraordinaires peuvent être convoquées en cas de besoin. La durée des réunions ordinaires est d’au moins deux jours. Ces réunions exigent beaucoup de lecture et de préparation. Des séances d’apprentissage et des discussions supplémentaires peuvent avoir lieu par vidéoconférence entre les réunions. Les réunions de l’exécutif se déroulent en anglais. Du soutien peut être offert pour des communications en français.

De nombreux membres de l’exécutif devront en outre présider un comité permanent ou des groupes ponctuels ou y siéger, notamment le Comité de gouvernance, le Comité consultatif sur le financement et le Comité de supervision du secrétaire général.

Outre leurs fonctions, les membres de l'exécutif sont tenus de participer à une formation sur l'équité, la diversité et la lutte contre l'oppression et de s'engager à respecter l’[alliance de comportement](https://generalcouncil.ca/fr/propos/les-comites-et-plus/alliance-de-comportement). Ces documents renforcent la capacité de chaque membre à honorer les engagements pris par l'Église.

D’une durée de six ans, les mandats débuteront en août 2025 au moment de la constitution de l’assemblée du 45e Conseil général et prendront fin à l’assemblée du 47e Conseil général (2031).

Consultez la page [Emplois et bénévolat](https://egliseunie.ca/engagement-et-formation/emplois-et-benevolat/) pour obtenir de plus amples renseignements sur cette occasion de bénévolat et d’autres possibilités d’implication.

Utilisez ce [formulaire de candidature en ligne](https://unitedchurch.formstack.com/forms/servir) pour proposer une personne ou exprimer votre propre intérêt.

**Date limite : le jeudi 20 mars 2025**